

Pierre-Yves Jeholet: "Oser le débat institutionnel intra-francophone"

Le Vif - Source: Belga - 07/01/2015 à 15:03 - Mis à jour à 15:31

Le chef de groupe MR au parlement wallon, Pierre-Yves Jeholet, a demandé mercredi d'ouvrir le débat institutionnel intra-francophone sur les rapports de la Région avec la Fédération Wallonie-Bruxelles, l'Enseignement, l'avenir des provinces ou encore une Belgique à quatre donnant plus d'autonomie à la Communauté germanophone.

Alors que le MR au fédéral dirige un gouvernement qui s'est interdit de parler d'institutionnel, le MR wallon, dans l'opposition, propose d'avancer sur une réforme du paysage institutionnel intra-francophone.

"Le gouvernement wallon ronronne, il se spécialise dans les moratoires alors qu'il faut agir", a déclaré M. Jeholet à l'occasion de ses vœux de nouvel an à la presse, à Namur.

A ses yeux, c'est le moment, en début de législature, de reparler entre majorité et opposition de l'avenir institutionnel intra-francophone. Ce débat sera sans doute long, mais la certitude qu'il y aura d'autres réformes de l'Etat - pas sous cette législature, précise M. Jeholet - impose aux francophones de déterminer ce qu'ils veulent afin de ne pas "devoir suivre" le moment venu.

M. Jeholet estime pour ces raisons que cette sortie n'est pas de nature à gêner le Premier ministre Charles Michel, dont le gouvernement s'est engagé à ne pas aborder le communautaire.

Le régionaliste s'interroge notamment sur la plus-value de la Fédération Wallonie-Bruxelles. "Deux ministres-présidents, et on se demande ce que font certains ministres de la Fédération Wallonie-Bruxelles, alors qu'on a promis un axe formation-éducation-enseignement. Qui doit s'occuper de l'enseignement demain ?", demande M. Jeholet.

Le maintien de la Fédération lui-même peut être mis en question, de même que les compétences provinciales ou régionales pouvant être transférées à la Communauté germanophone, dans la perspective d'une Belgique à quatre.

Quant au niveau local, le maintien à terme (2024?) des provinces, la supracommunalité (bassins de vie, rapprochement de structures communales, etc) doivent être abordés selon lui. La rationalisation des outils socio-économiques n'est pas oubliée, de même que l'élection directe du ministre-président, la suppression de la case de tête, etc.

"Il faut se prendre en main, ne pas subir ni vivre caché derrière le fédéral", soutient Pierre-Yves Jeholet. L'objectif est bien l'efficacité des structures et non la "tuyauterie institutionnelle", souligne-t-il.

Le MR est sorti deuxième des élections régionales de mai dernier derrière le PS, engrangeant la plus forte progression en sièges sans parvenir à la traduire par une montée dans les gouvernements régionaux.

Collignon (PS) ouvert au débat, mais priorité à la réforme actuelle et au socio-économique

Le chef de groupe PS au parlement wallon Christophe Collignon s'est dit ouvert à la proposition du chef de l'opposition MR Pierre-Yves Jeholet d'ouvrir un débat sur une réforme des institutions intra-francophones. Mais il insiste sur les priorités que constituent à ses yeux l'intégration des réformes actuelles et la relance socio-économique.

"Nous sommes toujours ouverts aux débats sur une amélioration des institutions, en vue d'une plus grande efficacité pour le citoyen", a commenté M. Collignon, interrogé peu avant l'ouverture de la séance plénière du parlement wallon.

Il cite, en termes de supracommunalité, des bassins de CPAS pour assumer les charges venant du fédéral, ou encore les bassins d'enseignement.

"Mais il faut être pragmatique", et en matière institutionnelle, "la priorité reste l'intégration des réformes (transfert de compétences, ndlr) afin que le citoyen soit aussi bien servi qu'hier", a-t-il relevé.

Il cite aussi la relance socio-économique en lien avec le fédéral. "Il faut dire au MR que l'on peut mener toutes les bonnes réformes en Wallonie, mais il faut une concertation avec le fédéral", a-t-il dit, alors que plusieurs décisions du gouvernement fédéral comme l'imposition des intercommunales n'ont pas encore été abordées dans une concertation fédéral-entités fédérées.